

# Rapport annuel 2023





**AESCHBACH**

1904

[a1904.ch](http://a1904.ch)

# ∴ Qualité des prestations, *une philosophie inscrite dans notre projet institutionnel*



**LUDOVIC JAUGEY**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATION FOYER-HANDICAP

**L**orsqu'en 2016, la Fondation a formalisé son projet institutionnel, les collaborateurs y ont inscrits la qualité au cœur de ses valeurs. Depuis, nos équipes ont mis en œuvre de nombreuses initiatives au travers de nos objectifs annuels afin de perfectionner cette quête du bien faire. Jusqu'à l'inscrire dans notre slogan : « Foyer-Handicap, qualité incluse ».

Cette exigence passe par la définition de processus de fabrication ou de prestations très précise. Et au cœur de la transmission de cette exigence, se trouve la formation de nos collaborateurs. Chacun d'entre nous est acteur de cette philosophie : jusqu'aux résidents en tant que patient expert pour participer au mieux à la qualité des soins et des accompagnements prodigués au sein de nos secteurs résidentiels.

Et afin de transmettre cette philosophie aux nouvelles générations, c'est un apprentissage qui est inscrit dans le parcours de formation de nos stagiaires.

Cette qualité, nous ne la percevons qu'à travers les retours de nos partenaires et clients. Nos partenaires grâce aux certifications, audits et inspections qu'ils prodiguent, la Fondation est certifiée Iso 9001. Nos clients grâce à leur fidélité à nos diverses prestations.

Cette aspiration de qualité va se poursuivre en 2024 car c'est une démarche d'amélioration continue qui se déroule dans un contexte d'évolution des besoins de nos clients et des personnes accompagnées.

J'en profite pour féliciter nos collaborateurs et résidents pour leur implication et leur détermination afin d'améliorer sans cesse leurs compétences et leurs savoir-faire dans le but de délivrer cette prestation de qualité. •

# SOMMAIRE

- 3      Qualité des prestations, une philosophie inscrite  
dans notre projet institutionnel  
*Éditorial de M. Ludovic Jaugey*
- 6      Ensemble, innovons  
*Éditorial de M. Thierry Apothéloz*
- 9      Vivre ensemble, plus que jamais d'actualité  
*Éditorial de M. Pascal Rivollet*
- 10     Un engagement rendu possible grâce à votre soutien  
*Éditorial de Mme Betty Dunant et de M. Charles Turrettini*
- 
- 12-13      **Semaine de sensibilisation au handicap, succès remporté!**
- 14-15      **Bienveillance, du nouveau chez Foyer-Handicap!**
- 16-17      **Le Rolliet, une belle collaboration à tous les niveaux!**
- 18-19      **Méthode d'accompagnement. Une harmonisation nécessaire**
- 20-21      **Santé Bien-être. Être bien pour se sentir mieux**
- 22-23      **Respect de l'intégrité. Rien pour nous, sans nous**
- 24-25      **Digitalisation. Pour une organisation sans frictions**

**26-27** **Vivre ensemble. En mouvement vers l'inclusion**

**28-29** **Infrastructures. Adapter et entretenir**

**30-31** **Clotilde Lusson. Déterminée, nature, inspirante**

**32-33** **Cédric Blandenier. Courage, gentillesse, résilience**

**34-35** **Hackahealth. L'autonomie sur vidéo**

**36-37** **Atelier 6<sup>e</sup> Sens. Un lieu se redécouvre**

**38-39** **Liens interinstitutionnels. Échanger et changer**

**40** Faisons les comptes  
*Éditorial de M. Christian Aeschbach*

**41-43** Les états financiers

**44-45** Indicateurs durabilité 2023

**46-47** Comment se financent les projets

**48** Conseil de Fondation

**49** Organigramme

**50** Avec nos remerciements les plus chaleureux



# :: Ensemble, innovons



**THIERRY APOTHÉLOZ**  
CONSEILLER D'ÉTAT  
CHARGÉ DU DÉPARTEMENT  
DE LA COHÉSION SOCIALE

« **R**endre possible l'intégration complète au sein de la société des personnes en situation de handicap. » Voici la mission que la Fondation Foyer-Handicap s'est fixée. Intégrer pour tendre vers l'inclusion et, dans ce processus, reconnaître la personne bénéficiaire comme unique et responsable, actrice et décideuse de son propre parcours. Ce chemin vers l'autonomie des personnes en situation de handicap implique un investissement sans relâche à tous les échelons institutionnels. Il implique un maillage fin entre les institutions comme Foyer-Handicap et les autorités que je représente.

Je suis très heureux de constater la belle variété d'initiatives et de projets mis en œuvre en 2023 par la Fondation afin d'atteindre ces objectifs. Je tiens à remercier le Conseil de Fondation, la direction ainsi que les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement sans faille. Le mouvement qui consiste à impliquer les bénéficiaires dans la transformation de l'institution est exemplaire; à l'image du nouveau dispositif animé par deux assistantes sociales avec des résidents et des collaborateurs afin de promouvoir la bienveillance au sein de l'institution.\*

Vous le savez sans doute, en 2024, nous célébrerons les 10 ans de l'entrée en vigueur sur le territoire helvétique de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes

handicapées. 10 ans donc que la CDPH nous accompagne dans la structuration du domaine du handicap. En 2023, la Fondation Foyer-Handicap a poursuivi son projet de mise en œuvre du texte en matière de formation, de participation et du pouvoir des bénéficiaires. Elle a également fait évoluer sa gouvernance distribuée, afin de fidéliser les membres du personnel, d'augmenter la participation des résidentes et résidents ainsi que du personnel aux projets de la Fondation et de s'adapter à un monde en mutation.

Pour permettre l'autonomie des personnes en situation de handicap, il faut que tout le monde apporte sa pierre à l'édifice. La Fondation Foyer-Handicap le fait comme décrit précédemment, mais aussi en diversifiant son offre résidentielle avec notamment la création d'une place de répit pour soutenir les personnes proches aidantes. Ce type d'innovation est indispensable aujourd'hui, nous devons nous efforcer de multiplier les accueils temporaires, de parvenir à plus de souplesse dans l'accompagnement. Les contraintes usuelles des contrats de prestations ne favorisent pas cette innovation, j'en suis conscient. Mais nous pouvons, dans le cadre de projets pilotes, apporter de la souplesse aussi dans les modes de financement. Continuez donc d'innover et n'hésitez pas à nous les proposer. Ensemble, nous pouvons relever les défis que représente l'intégration pleine et entière des personnes en situation de handicap. •

\* Dispositif à découvrir en page 12











# ∴ Vivre ensemble, *plus que jamais d'actualité*



**PASCAL RIVOLLET**  
PRÉSIDENT  
FONDATION FOYER-HANDICAP

**L**e « Vivre ensemble » et la promotion de l'inclusion sont au cœur du projet institutionnel de notre Fondation.

L'engagement des membres de notre Conseil trouve son sens dans l'ambition de veiller au bien-être de nos résidents et de nos collaborateurs et garantir un accompagnement empreint de respect et d'humanité.

Les investissements importants – projet du Rolliet, diagnostic énergétique de l'ensemble de notre parc immobilier – nourrissent cette ambition.

Dans la droite ligne de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), ces investissements visent à favoriser la création de lieux de vie propices aux interactions sociales.

Ils sont également le reflet de notre sensibilité au développement durable, renforçant l'idée selon laquelle chacune de nos actions se doit d'enrichir notre vie en communauté.

À l'heure où la violence et l'isolement semblent prévaloir sur la paix et la solidarité, la reconnaissance et le respect de la personne se doivent plus que

jamais d'être placés au centre de nos préoccupations.

L'actualité ne serait-elle pas une triste illustration que le défi du « vivre ensemble » transcende les murs de notre Fondation pour toucher la société dans sa globalité ?

Mener un tel défi requiert beaucoup d'énergie et de compétences, je salue le magnifique travail au quotidien de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre Fondation.

Ma reconnaissance et mon admiration vont également aux collaboratrices et collaborateurs en emploi adapté ainsi qu'à nos résidentes et résidents dont l'enthousiasme et l'ouverture d'esprit contribuent à la réussite de notre projet.

À l'occasion de mon premier message en qualité de président de la Fondation, j'avais enfin à cœur d'exprimer ma gratitude envers mon prédécesseur, Tal Schibler.

Nul doute que son engagement sans faille, ses qualités humaines et ses compétences ont largement contribué au développement de notre Fondation. •

# ::: Un engagement rendu possible *grâce à votre soutien*



**CHARLES TURRETTINI & BETTY DUNANT**

VICE-PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTE

FONDATION FOYER-HANDICAP

Année après année, la Fondation Foyer-Handicap poursuit et consolide son travail en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la société. Les résultats obtenus sont le fruit d'une dynamique entretenue collectivement par un grand nombre de personnes qui, chacune à son niveau et à sa manière, contribuent à la réalisation de notre mission essentielle.

Les remerciements de notre Conseil vont bien sûr aux collaboratrices et collaborateurs de la Fondation qui œuvrent avec soin et motivation pour le bien-être des personnes en situation de handicap – de la direction générale au personnel d'accompagnement, en passant par les cadres. L'implication remarquable de l'ensemble des équipes, tout comme l'état d'esprit qui y règne, témoignent du bon fonctionnement de notre institution et font honneur à la confiance qui lui est accordée.

Cette confiance sans laquelle rien ne serait possible, c'est la vôtre, chères donatrices et chers donateurs. Votre soutien nous permet non seulement d'accomplir notre mission au quotidien dans les meilleures conditions, mais également d'appréhender l'avenir avec confiance et enthousiasme, notamment à travers des projets ambitieux permettant de répondre aux besoins de nos bénéficiaires.

Ensemble, nous portons les valeurs de respect, de dignité et de valorisation des personnes dont la mobilité est réduite, afin de leur permettre de vivre avec le moins d'obstacles possibles et de se sentir pleinement appartenir à la collectivité en y apportant leur valeur ajoutée.

Nous sommes heureux de partager cet objectif avec vous et fiers du chemin parcouru à ce jour. Merci du fond du cœur pour votre présence à nos côtés et votre générosité. •





# :: Semaine de sensibilisation au handicap, succès remporté!

Les Universités de Genève, Strasbourg et la Fondation Foyer-Handicap se sont associées afin de mettre en place un projet de sensibilisation au handicap durant l'année académique 2022-2023.

**L**a semaine de sensibilisation au handicap, qui s'est déroulée dans le hall d'Uni Mail du 3 au 6 avril 2023 a regroupé différents ateliers permettant aux étudiants, aux enseignants et au personnel de l'Université, de se mettre dans la peau d'une personne en situation de handicap. Les ateliers ont notamment regroupé un parcours en fauteuil roulant, des actes de la vie quotidienne (comme fermer une veste avec une seule main ou remplir un formulaire en petit caractère avec un fort déficit visuel), un espace dédié au handibasket, une animation autour de la dyslexie et une autre autour de l'initiation au braille, ainsi que des échanges et dialogues avec des experts autour des thématiques du handicap comme la santé, la prévention, la légalité, la loi, etc.

Cet évènement a également permis aux étudiants de se placer dans une situation de handicap durant leurs cours avec différents déficits comme celui de l'ouïe, de la vue et de la mobilité des mains.

Par ailleurs, la semaine de sensibilisation a aussi proposé un hackathon autour de l'accessibilité de l'UNIGE, ainsi que de la dyslexie. Le but était de faire un état

des lieux des mesures existantes afin de rendre l'Université inclusive et de faire des propositions concrètes au rectorat dans le but d'améliorer l'accessibilité.

Pour Sarah Reichler, responsable événementiel à la Fondation, qui a participé à l'élaboration et la mise en place de cette semaine de sensibilisation au handicap, il est important de sensibiliser les gens aux différents handicaps à travers de tels événements. L'objectif est de changer les perceptions liées au handicap, car souvent, les gens en ont une vision limitée se résumant à une personne en fauteuil roulant ayant des difficultés physiques graves. Alors que le handicap englobe de nombreuses réalités différentes, allant des déficiences physiques à des difficultés cognitives et sensorielles.

Les ateliers ont permis aux participants de se mettre dans la peau de personnes en situation de handicap. Ces expériences ont pu les aider à mieux comprendre les défis auxquels elles sont confrontées au quotidien. Je pense que grâce à ces expériences vécues, le message de sensibilisation s'ancre plus facilement dans l'esprit et le corps, et peut susciter des changements d'attitude et de comportement.

Cette campagne a également eu un impact plus large, avec des publications, des échanges sur les réseaux sociaux, ainsi qu'entre enseignants et professionnels. Des personnes sont également venues afin de demander de l'aide et des ressources pour mettre en place des actions similaires. C'est encourageant, car cela montre que les gens se sentent concernés par ce sujet et ont envie de s'impliquer.

Beaucoup de collaborateurs de la Fondation ont contribué au succès de cet évènement. Notre objectif est avant tout de transmettre un message et nous constatons qu'il est bien reçu. Les étudiants se sont engagés et ont participé activement aux ateliers. Ils ont fait l'effort de se mettre en situation. Les barrières tombent donc peu à peu, ce qui est gratifiant et nous pousse à continuer. Peut-être qu'un jour, ces barrières disparaîtront complètement et qu'il n'y aura plus besoin de ces actions. •

> Pour plus de détails scannez-moi





“  
Les étudiants se sont engagés  
et ont participé activement  
aux ateliers. Ils ont fait l'effort  
de se mettre en situation.  
”



# ::: Bienveillance, *du nouveau chez Foyer-Handicap !*

En 2023, la Fondation a innové afin d'améliorer l'accompagnement des résidents et des collaborateurs en emploi adapté en implémentant un nouveau concept de bienveillance.

**C**hristelle Vincent Berger et Valérie Vienne, les deux assistantes sociales de la Fondation, ont défini et mettent en œuvre les modalités pratiques de ce concept, pour lequel elles se sont inspirées d'un modèle déjà mis en place avec succès au sein d'une institution vaudoise.

Ce concept se base tout d'abord sur un cadre institutionnel et réglementaire clair.

Institutionnel grâce à notre projet institutionnel qui rappelle les notions de respect des personnes et de la sphère privée mais aussi du bien-être des bénéficiaires.

Réglementaire en rappelant, à tous, le cadre légal tant au niveau fédéral (article 8 de la constitution sur l'égalité, LHAND) que cantonal (LIPH).

Ce nouveau concept vient renforcer un dispositif existant car il faut rappeler que

la Fondation applique une politique de tolérance zéro face à la maltraitance, et recueille et traite toutes les déclarations d'éventuelle maltraitance grâce à une commission interne dédiée.

La nouveauté réside donc dans la mise en place d'une équipe spécifique qui travaille afin d'instaurer une culture pro-active de bienveillance permettant une amélioration continue de nos conditions d'accueil. Car la bienveillance, ce n'est pas uniquement l'absence de maltraitance, c'est aussi promouvoir le bien-être de nos bénéficiaires en répondant avec justesse à leurs désirs en prenant en compte leurs besoins, leurs demandes, leurs avis !

## **Concrètement, ce concept repose sur deux approches**

Une approche de groupe basée sur des ateliers de discussion organisés dans les différents sites de la Fondation. Le principe sous-jacent est que plus on parle, plus on questionne les professionnels sur leur pratique professionnelle et plus on réduit les risques de maltraitance non intentionnelle.

La seconde approche est individuelle avec la création d'un Espace Écoute confidentiel et bienveillant et ouvert à tous : résidents, collaborateurs ou proches aidants.

Nul doute que ce dispositif permettra à notre Fondation de poursuivre

son évolution tout en respectant et défendant les droits des personnes handicapées. •







“

Ce nouveau concept vient renforcer un dispositif existant car il faut rappeler que la Fondation applique une politique de tolérance zéro face à la maltraitance.

”





# :: Le Rolliet, *une belle collaboration à tous les niveaux !*

Le projet du Rolliet, c'est un nouvel immeuble situé dans le futur quartier des Cherpines à Plan-les-Ouates. C'est un nouveau lieu pour vivre ensemble, travailler et se rencontrer.

L'objectif de ce projet est double. Premièrement, fournir des logements et des espaces de travail adaptés et répondant aux besoins ergonomiques de nos collaborateurs. Deuxièmement, favoriser les liens sociaux en créant des lieux de vie et d'échanger avec les autres habitants du quartier. Pour cela, le Rolliet proposera des services de proximité tels qu'une pharmacie, une épicerie avec des produits locaux, un tea-room, etc. Ces services permettront aux résidents d'avoir un accès à la vie de quartier facilité.

Afin de mener à bien ces deux objectifs, la Fondation s'appuie sur des groupes de travail : les « GT ». Il est essentiel de faire appel à l'expertise de nos collaborateurs et résidents qui seront les utilisateurs finaux. Qui mieux qu'eux connaissent leurs besoins ?

Actuellement, il y a 17 GT composés de résidents et/ou de collaborateurs en emploi adapté et de membres des équipes d'accompagnement (résidences ou entreprises sociales). Chacun de ces groupes, d'environ cinq à six personnes, est animé par un pilote qui est chargé de réunir les membres et de mener les débats.

Ces groupes peuvent également faire appel à des experts externes. Par exemple, dans le groupe « accessibilité », le thème de l'adaptation aux personnes malvoyantes est important, il faut prendre en compte les lumières, les contrastes, les couleurs, etc.

Pour guider ces GT, un groupe de coordination est en charge de relayer les informations et de prendre certaines orientations. Piloté par Christian Duillard, directeur mobilité et en charge du projet, et Philippe Cartier, gestionnaire de portefeuille de projets, ils assurent le lien entre les groupes de travail et facilitent la coordination.

Enfin, un comité de pilotage est garant du planning, du budget, des objectifs du projet, de l'arbitrage des blocages, du plan de communication externe, ainsi que de l'interaction avec le Conseil de Fondation. Il est composé de cinq personnes : deux membres du Conseil de Fondation et trois membres du comité de direction.

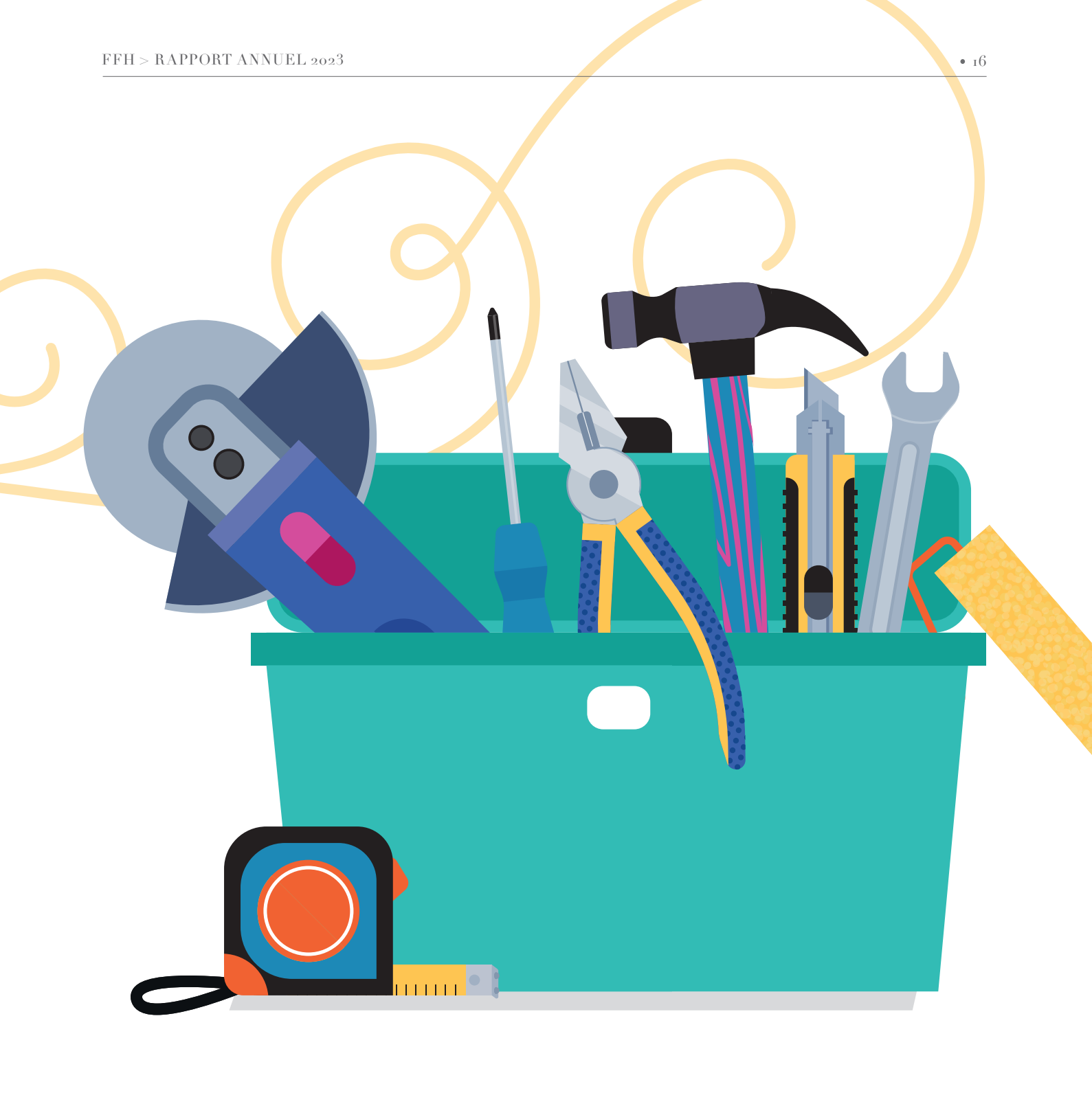
Par ailleurs, la Fondation a engagé une personne externe, un facilitateur de projet, qui est chargé d'accompagner les parties prenantes pour faciliter le dialogue et le travail vers la meilleure réalisation possible. Chaque groupe

peut faire appel à lui en cas de doute ou lorsqu'il rencontre une problématique spécifique.

Ce projet fait appel à l'expertise, ainsi qu'à l'investissement de personnes à tous les niveaux, allant des collaborateurs, aux résidents en passant par le Conseil de Fondation et le Comité de direction. L'accent est mis sur le bien-être et l'épanouissement des futurs utilisateurs en améliorant l'ergonomie des logements, en créant des espaces de travail adaptés et en favorisant le lien social.

Ce beau projet fédère donc beaucoup de personnes qui travaillent main dans la main pour la construction d'un immeuble agréable, optimisé et accueillant, dans un quartier qui aura un accès direct au tram et comprendra de nombreux commerces. •





# ∴ Méthodes d'accompagnement

## *Une harmonisation nécessaire*

Les maîtres socio-professionnels (MSP), les assistants socio-éducatifs de l'Atelier 6<sup>e</sup> Sens ou les éducateurs sociaux utilisent des outils que la Fondation met à leur disposition notamment pour faciliter la gestion quotidienne de leurs collaborateurs.

### **Des outils pour avancer**

Les méthodes d'accompagnement des collaborateurs en emploi adapté s'inspirent de ces outils. Le « Bilan et Perspective » (BP), par exemple, est un travail que réalise chaque collaborateur, sur la base d'un projet professionnel, voire personnel, pour l'année suivante. Il y a aussi l'outil « Déroulé de journée », document qu'utilisent les encadrants pour préciser les difficultés rencontrées, les tâches à effectuer, les perspectives éventuelles de progression et les besoins spécifiques en accompagnement des collaborateurs. Les informations qu'il contient peuvent être révisées périodiquement en cas de raison valable. Des suivis plus spécifiques et réguliers sont mis en place pour les collaborateurs présentant des problématiques psychologiques ou mentales. De nombreux autres outils permettent de noter les interventions particulières et les comportements inadéquats. L'objectif, lors du bilan annuel, est d'apporter des correctifs dans un esprit constructif et le plus objectif possible afin de s'assurer que les mesures mises en place permettent aux collaborateurs en emploi adapté la meilleure autonomie possible.

### **Des outils pour harmoniser**

Avec plusieurs sites présentant des personnels variés et des pathologies différentes, il est crucial d'harmoniser les méthodes d'accompagnement. Deux concepts sont appliqués aux ateliers. Pour les ateliers de production, l'accompagnement se fait par des méthodes socio-professionnelles car les collaborateurs sont en relation avec la clientèle. Pour l'atelier 6<sup>e</sup> Sens, atelier qui propose un cheminement personnel et professionnel, les besoins d'accompagnement réclament des méthodes socio-éducatives plus spécifiques. L'équipe de l'atelier a développé un concept permettant de favoriser l'autonomie et le potentiel des collaborateurs. « Accompagner les accompagnants fait partie de mon dicastère, de les former si besoin et de faire en sorte que chacun soit en capacité de prendre la mesure des personnes qu'il accompagne – cela peut aller jusqu'à treize – de mettre la distance nécessaire, de se projeter et d'analyser la situation pour travailler en bonne intelligence avec le collaborateur », souligne Jean-Marc Joly, chargé de projets et responsable de l'itinéraire professionnel.

### **À besoins différents, méthodes harmonisées**

Jean-Marc organise des visites pour les futurs collaborateurs dans les différents ateliers de la Fondation, participe aux colloques des ateliers pour accompagner les MSP en cas de besoins, rares il est vrai, car si les outils reposent sur une base commune, chaque collaborateur a sa singularité et ses besoins ne sont pas les mêmes que ceux de son voisin. La Fondation a adapté un certain nombre de ses outils en prenant en compte la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Le Déroulé de journée a été formaté en 2022 mais il est en constante évolution, notamment grâce au concours des MSP. « Nous essayons de développer aussi des outils communs à toutes les Fondations, c'est un vrai travail d'échange pour le bien des collaborateurs », précise Jean-Marc.

### **L'efficacité mesurée**

Pour mesurer l'efficacité de ces méthodes, des grilles ont été créées entre 2020 et 2023 qui ont montré que les indicateurs se sont améliorés. Cela tend à démontrer que les outils mis en place ont permis de réajuster certaines postures, d'adapter un certain nombre de postes de travail et, pour certains collaborateurs, de gagner en indépendance. Résultat : la grande majorité d'entre eux se disent satisfaits de la manière dont la Fondation aborde les choses et les implique. •

# :: Santé Bien-être

## *Être bien pour se sentir mieux*

Il y a un peu plus d'un an, Nathalie Castant a mis en place un groupe baptisé *Santé Bien-être* qui a pour objectif de promouvoir la santé de tous au sein de la Fondation.

Ce groupe est actuellement composé de huit personnes: deux membres des RH, trois membres de la commission du personnel et trois de la commission des collaborateurs et résidents. C'est une grande fierté de faire collaborer sur un même projet ces deux commissions qui historiquement travaillaient chacune de leur côté.

Par sa proximité avec le terrain, le groupe *Santé Bien-être* est chargé de faire remonter les éventuels dysfonctionnements et/ou problèmes rencontrés par les équipes, et de faire des propositions d'amélioration très concrètes à la direction.

Grâce au regard croisé de ces huit participants, différentes actions de sensibilisation ont été mises en place. C'est ainsi qu'ont pu voir le jour, en collaboration avec des spécialistes externes, des initiatives comme Octobre Rose, en partenariat avec la Ligue contre

le cancer, et que seront lancées en 2024 des journées d'information sur le diabète ou sur l'exposition au soleil, ainsi que des actions de sensibilisation en partenariat avec la SUVA, par exemple.

Une enquête sur l'ergonomie des postes de travail des collaborateurs en situation de handicap a également déjà été menée avec, à la clé, l'adaptation de certains postes et l'achat de matériel plus ergonomique.

Enfin, pour répondre à certaines situations qui exigent plus de discrétion et de neutralité, nous avons mis en place, avec un partenaire externe, « une ligne confiance » totalement gratuite et confidentielle, qui répond sept jours sur sept aux appels. Cette ligne existe depuis quatre ans, tout comme le règlement sur la protection de la personnalité, qui explique ce dispositif très important, même s'il n'est pas utilisé autant qu'il le faudrait. Or il suffit parfois de parler d'un problème pour se rendre compte qu'il n'était pas aussi grave qu'on l'imaginait.

La formation est également un sujet à ne pas négliger lorsque l'on parle de santé et de bien-être au travail. Que ce soit pour tenter de réduire les troubles-musculo-squelettiques, souvent la cause d'absences de longues durées, ou pour réduire les impacts liés au stress, la Fondation propose de nombreuses formations, notamment sur les techniques de transfert, le

positionnement aux fauteuils, la gestion de la violence ou la formation des managers aux risques psychosociaux... autant de sujets qui permettent aux collaborateurs d'être mieux armés pour faire face à leurs défis quotidiens.

Toutes ces initiatives ont un impact positif, bien qu'il soit difficile de le quantifier, mais elles contribuent indéniablement à renforcer la proximité, le lien de confiance avec les équipes et à réduire sensiblement le taux d'absentéisme. •

---

**Cela fait 38 ans que Nathalie Castant travaille dans les ressources humaines. Après vingt-deux ans dans l'international, dix dans une PME familiale genevoise, elle s'est tournée il y a six ans vers le social. Le besoin de donner plus de sens à son travail. D'ailleurs, dans « ressources humaines », il y a « humain ». Elle y tient.**

---



## Octobre Rose «Luttons!», les gourmands disent

Porter du rose en octobre, c'est pas girly, c'est sérieux. Octobre Rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes et les hommes au dépistage du cancer du sein. En effet, peu d'hommes savent qu'ils peuvent être affectés par un cancer du sein, mais le risque existe. Foyer-Handicap y participe, bien sûr, avec le concours de la Ligue contre le cancer, mais aussi avec la participation d'experts et de membres du groupe *Santé Bien-être*. En 2023, un stand a été installé à la résidence Gabrielle Sabet et des dépliants ont été distribués. Le but : informer sur des sujets tels que les implications du cancer dans le milieu professionnel ou les possibilités de soutien aux proches aidants.

Des activités physiques adaptées ont été organisées pour les résidents avec des spécialistes du handicap. Le restaurant Ô5 et la boulangerie 7Extra ont mis la main à la pâte en créant des caracs roses qui ont été très appréciés tant à l'interne qu'à l'externe – ils se sont vendus comme des petits... caracs.

Pour 2024, la réflexion se porte déjà sur de futurs événements, avec l'idée de créer des pâtisseries thématiques pour d'autres occasions, la création d'une nouvelle action, avec l'installation de stands sur deux sites en même temps ou une présence sur une journée entière. •

En partenariat avec la



**ligue genevoise  
contre le cancer**

Rejoignez nous sur notre stand d'information le

**Mardi 24 octobre 2023  
de 14h30 à 16h00**

**Cafétéria des Caroubiers**



**Cancer du sein  
Facteurs de risques & Dépistage**

Conception & Impression : Atelier Création-Communication



FONDATION  
FOYER-HANDICAP



foyer-handicap

Avec le soutien de la République et Canton de Genève

# :: Respect de l'intégrité

## *Rien pour nous, sans nous*

Ratifiée en 2014 par la Suisse, la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) repose sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme... valide. Eh oui, si cette dernière parle bien de respect de la dignité humaine, elle omet les personnes en situation de handicap. D'où la nécessité de créer cette Convention, qui joue un rôle fondamental dans la promotion de leur autonomie, de leur autodétermination et de leur accès tant à la communication qu'à l'information. Foyer-Handicap a fait sienne la devise: «Rien pour nous, sans nous».

### **Personne handicapée = Personne humaine**

La Fondation s'engage à ne rien décider pour les personnes en situation de handicap sans les consulter ou à faire en sorte que ce soit elles qui prennent les décisions. Cela implique l'application quotidienne de la CDPH, c'est-à-dire une attention constante de la part des collaborateurs. Le principe? Le résident ou le collaborateur en emploi adapté est maître de sa vie, de ses choix et de ses orientations. L'objectif? Faire en sorte que le «PH» de CDPH soit compris à terme, non plus comme «personnes handicapées», mais comme «personnes humaines».

### **Concrètement? Former**

Comment accompagner au mieux la personne en situation de handicap afin qu'elle puisse accéder à l'information et à ses droits fondamentaux comme les droits civiques, mais aussi que l'on respecte son droit à l'intimité, qu'elle soit affective ou sexuelle? La formation repose donc sur des thématiques à la fois larges et précises, au premier rang desquelles se place le respect



des choix des résidents qui doivent pouvoir décider eux-mêmes de tous les aspects de leur vie. Le rôle de l'institution en tant qu'accompagnatrice, mais aussi le changement de posture des collaborateurs comptent parmi les points fondamentaux. La formation est aussi basée sur une vision de l'avenir axée notamment sur la participation à la vie sociale et la sensibilisation de la population. La Fondation collabore avec l'association Krysalia et, pour des besoins spécifiques, avec d'autres institutions, telles que la Haute école de santé (HEdS) pour les soins palliatifs ou la Haute école de travail social (HETS) ou la direction générale de la santé (DGS) pour les transmissions ciblées.

### Une évolution spectaculaire

« Le résident est remis au centre de sa vie et de ses décisions. C'est une

nette évolution que j'observe depuis quelques années », déclare Sandrine Longet Di Pietro, directrice des itinéraires d'intégration. « Évidemment, cette évolution n'aurait jamais eu lieu sans le changement de posture des collaborateurs vers l'autodétermination des résidents », ajoute-t-elle.

D'où est venue cette évolution ?

De la volonté d'améliorer la qualité de l'accompagnement, et de remettre au centre la participation des résidents et des collaborateurs en emploi adapté qui doivent rester acteurs de leur vie.

### Et l'avenir, dans tout ça ?

Pour l'avenir, Sandrine Longet Di Pietro prévoit de continuer à former, à sensibiliser, à évaluer, à développer, à communiquer, à reconnaître. « L'enjeu est de continuer à faire ce que l'on fait car le gros défi est d'encourager les

résidents et les collaborateurs en emploi adapté à participer à la vie sociale », précise-t-elle. Dans cet esprit, l'atelier 6<sup>e</sup> Sens, par exemple, qui est dit non productif, axé sur le maintien, la restauration ou l'accompagnement du déclin des compétences, promeut l'intégration par le travail et la participation sociale. Chacun doit trouver son équilibre. Sur quatre sites abritant 83 résidents, les méthodes d'accompagnement, que nous sommes en train d'harmoniser, incluent les soins médicaux, les activités quotidiennes et le soutien socio-éducatif, sans oublier le service social et l'accompagnement socio-professionnel, pour l'engagement de collaborateurs et les itinéraires professionnels. •

## Conseil d'éthique

### *Un sujet qui concerne tout le monde*

Commun aux Fondations Clair-Bois, Aigues-Vertes et Foyer-Handicap, le Conseil d'éthique répond à des questions concernant les pratiques éthiques en leur sein, comme la bientraitance. Foyer-Handicap dispose d'une politique qui peut se résumer à « ne pas signaler un acte de maltraitance, c'est être complice ».

Pour la Fondation, il est primordial que les résidents et collaborateurs se sentent concernés par le Conseil d'éthique et libres de poser des questions. L'autodétermination passe également par la possibilité de s'adresser à ce Conseil de manière individuelle.

Au cours du second semestre 2023, différentes actions ont été entreprises afin d'en tester l'intérêt potentiel. Des visites dans

les différents secteurs de la Fondation ont été effectuées et une séance publique a été organisée qui a réuni douze inscrits, démontrant ainsi l'existence d'un besoin.

Le Conseil se réunit une fois par mois pendant deux heures et les questionP traitées proviennent des institutions, des équipes accompagnantes, des personnes concernées ou des parents. La présidente du Conseil est avocate et travaille avec un professeur d'éthique. Les noms des membres du Conseil sont disponibles sur le site Internet ou peuvent être obtenus par e-mail sur demande. •





“  
La formation et l'accompagnement  
des collaborateurs représentent un défi en raison  
de la diversité des équipes,  
un peu plus de dix au total.  
”

Hélène Christe-Acevedo, Laurent Iacazzi, Guillaume Fumasoli, Emmanuelle Rathes et Tito Soave

# :: Digitalisation

## *Pour une organisation sans frictions*

Pour que tout fonctionne à la Fondation Foyer-Handicap, il faut une mécanique bien huilée. Et cette mécanique passe par la numérisation des « processus métiers ». En deux mots, optimiser les processus administratifs tout en réduisant l'impact écologique. Le directeur des systèmes d'information Laurent Iacazzi en a supervisé toutes les étapes.

« **D**epuis 2018, environ trente applications spécifiques aux processus de la Fondation ont été développées, principalement en interne, avec une partie du développement assurée par une collaboratrice en emploi adapté », révèle Laurent. Des applications qui incluent des formulaires numériques pour les demandes d'achat, la gestion de la flotte de véhicules ou les déclarations d'accident, parmi beaucoup d'autres.

### Le point sur SharePoint

SharePoint est une plateforme collaborative permettant, entre autres, d'automatiser les processus métiers à l'aide de formulaires électroniques et de workflows, afin de réduire les tâches manuelles, et donc les risques d'erreur. À la Fondation, elle est utilisée pour héberger les formulaires qui lui sont propres et faciliter le développement. Elle offre des fonctionnalités d'affichage sécurisées et permet l'intégration de modules tiers pour ajouter d'autres fonctionnalités. 2023 a vu un important projet de développement se réaliser sur SharePoint.

### Bye bye les erreurs !

Un exemple des bienfaits de SharePoint. Jusqu'à récemment, les dix sites que compte la Fondation commandaient leurs repas séparément auprès du prestataire, avec des changements fréquents après l'envoi des commandes. Inutile de préciser que la gestion était devenue complexe et que les erreurs étaient fréquentes. Grâce à SharePoint, une solution a été développée pour compiler tous les fichiers en un seul et anticiper les commandes hebdomadaires de repas. Résultat : au revoir erreurs côté Foyer-Handicap, bonjour simplicité de gestion côté prestataire.

### Encore faut-il former...

La formation et l'accompagnement des collaborateurs représentent un défi en raison de la diversité des équipes, un peu plus de dix au total, et de la

disponibilité limitée des collaborateurs. « Des supports papier ont été proposés mais ils rencontrent un succès mitigé. La solution des tutos vidéo est à l'étude. Il s'agirait de capsules de 30 secondes à 2 minutes, suivant la complexité du sujet, avec voix-off et/ou sous-titres. Cela permettrait d'éviter les réunions et d'apprendre quand on veut », confie Laurent. Un outil qui joindrait l'utile au facile, en somme.

### Digitalisation = collaboration

Concernant les projets à venir, Laurent Iacazzi déclare être en relation avec ses homonymes des Fondations Clair-Bois et Trajets, notamment. Des échanges réguliers qui lui permettent des partages d'expériences et de pratiques, pour éviter les erreurs. Le développement interne d'outils numériques est privilégié pour des raisons stratégiques et budgétaires, mais aussi pour offrir des missions valorisantes aux collaborateurs.

### Qu'envisagez-vous pour 2024 ?

« Nous envisageons de centraliser les outils d'encadrement destinés aux collaborateurs en emploi adapté, d'explorer la réalité virtuelle pour offrir aux résidents des expériences enrichissantes et de réfléchir à utiliser l'intelligence artificielle pour développer des applications », conclut Laurent. •

# ∴ Vivre ensemble

## *En mouvement vers l'inclusion*

Né d'une volonté de la direction générale de Foyer-Handicap et porté initialement par Pierre Conne et Nicolas de Tonnac, le projet «Vivre ensemble» a pour but de promouvoir l'inclusion. Origines, défis, succès: petit tour d'horizon avec Pierre Conne.

### Quelle est l'origine du projet ?

Le projet «Vivre ensemble» s'inscrit dans l'évolution sociétale, illustrée notamment par la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), en vigueur en Suisse depuis 2014, et le projet institutionnel de la Fondation Foyer-Handicap. Le projet «Vivre ensemble» implique et mobilise peu ou prou chaque personne de la Fondation, professionnels, y compris les collaborateurs en emploi adapté, et résidents. Et pourquoi pas, les proches, les partenaires du réseau, etc.

### Deux mots sur les enjeux ?

Débuté en 2015, le projet – qui est en fait un processus collectif, progressif et évolutif – se fonde sur les valeurs de partage, sans lesquelles une communauté de vie n'existe pas, et d'inclusion, qui s'exprime par la reconnaissance et le respect des singularités de chacun et chacune. Autrement dit il n'y a plus, d'un côté, des professionnels qui offrent des prestations et, de l'autre, des personnes en situation de handicap, clientes de ces prestations.

### Quelle est votre méthode, votre démarche ?

Lors de nos rencontres regroupant une dizaine de personnes, nous avons appris à partager nos diverses

expériences «de vie au travail et de vie en résidences», à confronter nos stratégies individuelles et collectives, professionnelles ou non, et pris conscience que nous sommes tous relativement interdépendants: les résidents ont besoin des professionnels et réciproquement les professionnels ont besoin des résidents. Les personnes en situation de handicap ont leurs limites, tout comme les professionnels. Reconnaître ces limitations et les accepter ouvre le champ du partage de ressources, de moyens, d'idées et d'initiatives. C'est ce processus, autant que les résultats pratiques qui contribuent au bien-être individuel et collectif.

### Avez-vous constaté des évolutions ?

Le projet «Vivre ensemble» participe d'une mouvance visant à promouvoir encore et toujours l'autodétermination et les valeurs d'humanité au sein de la Fondation: des actions visant à encourager et soutenir les interactions entre résidents sont à l'œuvre; la «gouvernance distribuée» qui encourage l'initiative et la prise de responsabilité se déploie. D'autres actions comme des activités avec les enfants des collaborateurs ou la réflexion sur l'amélioration de l'habitat et de la convivialité des repas sont lancées.

### Des plans pour l'avenir ?

Nous continuons à promouvoir l'autodétermination, avec ce qu'elle implique de respect de la personne, de ses capacités à agir et à prendre des responsabilités. Nous allons donc continuer à instiller le questionnement pour susciter des initiatives. •









# :: Infrastructures

## *Adapter et entretenir*



Francesco Sorbilli

L'équipe Infrastructures compte cinq personnes, dont Adrien Lambert. Pour lui, la qualité et l'efficacité des interventions sont très importantes. Ce qui fait que l'équipe est toujours sur le pont. Mais le mieux est de lui laisser la parole...

À la base, je suis électricien mais sur le terrain, au gré des chantiers, j'ai appris à être polyvalent. Chacun a sa spécialité, ainsi nous sommes tous complémentaires, cela nous évite de faire appel à des renforts. C'est très important car cela nous permet d'agir rapidement et efficacement sur tous types d'interventions.

**Comment sont conçues les infrastructures pour les résidents ?**  
Elles englobent tout ce qui est lié aux bâtiments eux-mêmes. À cela s'ajoutent

des équipements adaptés. Par exemple, dans notre immeuble locatif Annette Kaplun, à Carouge, nous avons des meubles hauts qui peuvent descendre et des plans de travail motorisés. Toutes nos résidences sont équipées de portes automatiques et de lits adaptés. Ces derniers sont entretenus et réparés par le service des moyens auxiliaires.

**Ces infrastructures comprennent-elles aussi des systèmes d'appel ?**

Oui, les résidents peuvent appeler le service de soins grâce à un certain nombre de dispositifs, des boîtiers

équipés de boutons aux cordelettes à tirer en cas d'urgence, en passant par des systèmes activés par le souffle. Ces derniers sont les plus importants pour certains résidents, car c'est le seul moyen dont ils disposent pour appeler les infirmières. Il va de soi que nous assurons la maintenance de tous ces dispositifs qui doivent fonctionner 24h/24 et 7j/7. Les interventions font donc partie de notre liste de priorités.

### **En moyenne, combien de tickets de maintenance l'équipe gère-t-elle chaque jour ?**

Chaque jour, nous recevons jusqu'à dix à quinze demandes d'intervention. Sur 2023, la moyenne quotidienne « lissée » a été de neuf. Mais c'est aléatoire, l'été, par exemple, il y a moins d'interventions

et la fin de l'année est souvent très chargée, aussi parce que l'on doit mener de front l'opérationnel et le travail administratif, notamment le budget. Cela varie selon les périodes et les projets.

### **Lesquels, par exemple ?**

Nous allons changer tous les éclairages du bâtiment administratif au 3bis, rue des Caroubiers, et de la résidence Gabrielle Sabet, au 7. Ils seront remplacés par des ampoules LED, plus écologiques.

### **Tu reçois des retours de la part des résidents et du personnel ?**

En majorité, ils sont positifs, ce qui est très valorisant pour nous car cela signifie que nous faisons du bon travail. Ces retours nous encouragent à continuer à améliorer nos services et à intégrer

des technologies modernes, comme l'installation de systèmes de domotique.

### **Comment le service répond-il à l'augmentation des demandes ?**

Le service est constamment sollicité, mais nous nous efforçons de réagir de manière efficace. Bien que notre délai de réponse initial de 48 heures se soit légèrement allongé, chaque intervention est priorisée pour assurer le bien-être et la sécurité des résidents.

### **L'objectif principal du service pour 2024 ?**

Il tient en quelques mots – évoluer constamment et entretenir au quotidien – pour répondre aux évolutions techniques et aux besoins changeants des résidents. •

## **Showroom** *Rénové, agréable, incisif*

**E**n octobre 2023, le showroom des moyens-auxilières de Plan-les-Ouates a été rénové et optimisé, avec des zones d'accueil et de stockage clairement définies. Si la réorganisation visait à présenter les produits de manière plus efficace, elle a aussi intégré une démarche inclusive. En effet, des ajustements ont été suggérés : l'orientation du front desk a été modifiée afin que les collaborateurs soient placés face aux clients et fournisseurs qu'ils accueillent. Ainsi, l'interaction avec les visiteurs, qui s'en trouve nettement améliorée, reflète la thématique de la CPDH et de la participation sociale des collaborateurs chère à la Fondation. Résultat, on se sent tout de suite à l'aise dans cet espace fonctionnel et accueillant.

Côté produits, plus de 4300 articles sont disponibles, dont certains sont exposés et (beaucoup) d'autres stockés. Et à

propos de stockage, tout est catalogué afin que le collaborateur accède rapidement aux articles d'utilisation quotidienne, et que le client reparte avec ce qu'il est venu chercher.

Le service après-vente ne laisse quant à lui personne en plan : trois personnes y travaillent à temps plein pour la réparation et trois sont dédiées aux livraisons et installations.

« Si le showroom est flambant neuf, précise Marco Pelagatti, technico-commercial, la qualité des services n'a pas changé, l'engagement des collaborateurs à réparer les articles vendus et la politique stricte de n'acheter aucun produit qu'on ne puisse réparer demeurent. » •

# :: Clotilde Lusson

## *Déterminée, nature, inspirante*

Dans une salle lumineuse de la Haute école de santé, Clotilde Lusson partage son expérience avec les futures infirmières et éducatrices, les sensibilisant aux différentes formes de handicap et aux défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap. Son impact sur les étudiants est indéniable.

Les témoignages qu'elle partage avec eux ne sont pas seulement informatifs, mais aussi émotionnellement puissants, ouvrant les yeux des étudiants sur les réalités du handicap. La gratitude et l'appréciation qu'elle reçoit de leur part témoignent de l'importance et de l'impact de son travail. Sa présence n'est pas seulement un moment éducatif, c'est aussi et surtout un échange profondément humain. Elle incarne la force de caractère et la persévérance, et montre que, malgré les défis physiques et les barrières sociétales, les aspirations et les capacités ne connaissent pas de limites.

Il faut dire que Clotilde a été diagnostiquée paralysée cérébrale. Diplégie spastique, pour être précis, une IMC qui se caractérise par une tension musculaire constante et douloureuse. On rentre les mouchoirs : Clotilde n'a jamais laissé son handicap définir les limites de son autonomie ou de ses ambitions. Elle a grandi dans un environnement familial qui l'a encouragée, très tôt, à être aussi indépendante que possible. Elle s'est habituée à vivre avec son handicap

et a appris à effectuer des tâches quotidiennes avec détermination et ingéniosité. Mais elle reste consciente de ses limites et reconnaît que son quotidien constitue un équilibre délicat, en même temps qu'un défi constant, entre conserver son autonomie et demander de l'aide lorsque cela est nécessaire, entre les moments d'indépendance et de dépendance. Elle apprécie la diversité des soignants qui l'assistent, même si cela signifie parfois l'absence d'une relation privilégiée avec un soignant particulier.

Clotilde aspire à ce que les soignants et les futurs professionnels de la santé comprennent mieux cette dynamique complexe car chaque interaction avec un soignant est une opportunité d'apprendre et de partager, contribuant à un échange enrichissant pour les deux parties. Résidente récente de Foyer-Handicap (été 2023), elle souligne l'importance de la bienveillance et de la compréhension. Elle insiste sur le fait que les personnes en situation de handicap ne devraient pas être perçues seulement à travers le prisme de leurs limites, mais comme des individus complets avec les mêmes désirs, les mêmes besoins que les autres. Pour Clotilde, il est crucial de

se sentir comprise et soutenue, pas seulement dans les aspects pratiques de la vie quotidienne, mais aussi dans les besoins émotionnels et sociaux.

En dépit des obstacles qu'elle rencontre, Clotilde ne se considère pas comme une victime de sa situation. Au contraire, elle est un modèle d'autonomie et d'autodétermination. Elle démontre qu'avec le bon soutien et les bonnes attitudes, les personnes en situation de handicap peuvent vivre pleinement leur vie, en surmontant les défis avec grâce et détermination.

Clotilde Lusson est décidément une jeune femme inspirante. •



“

En dépit des obstacles  
qu'elle rencontre,  
Clotilde ne se considère  
pas comme une victime  
de sa situation.

”





# Résidence Gabrielle Sabe



“  
Avec d’autres résidents, il vient ainsi de commencer la création d’un podcast. Tous discutent de divers sujets d’intérêt et arrêtent leur choix sur ceux qu’ils souhaitent enregistrer.  
”

# :: Cédric Blandenier

## *Courage, gentillesse, résilience*

À la résidence Gabrielle Sabel, à Carouge, Cédric vit parmi 26 résidents. Il est étonné quand on le qualifie de « patient expert ». C'est pourtant ce qu'il est, Cédric, dans la mesure où il participe activement à la qualité de sa prise en charge médicale.

**S**a routine quotidienne est rythmée par une ribambelle de soins précis, qui vont de la toilette, avec des interventions manuelles régulières, à l'habillage, en passant par des soins préventifs et protecteurs, comme la pose de pansements hydratants ou absorbants. Cédric maintient un contact fréquent avec les soignants pendant deux périodes de la journée: le matin jusqu'à dix heures et l'après-midi dès 16 heures. Le reste de la journée, quand il n'est pas dans son lit, il vaque à ses occupations.

Avec d'autres résidents, il vient ainsi de commencer la création d'un podcast. Tous discutent de divers sujets d'intérêt et arrêtent leur choix sur ceux qu'ils souhaitent enregistrer. Puis vient la phase d'enregistrement à laquelle Cédric participe en témoignant, à l'aide de segments d'interviews ou de conversations amicales, de son expérience en tant que résident et de son implication dans la qualité de sa prise en charge. Le format prévu est de 5 minutes maximum et la diffusion devrait commencer dans le courant du premier trimestre 2024 au rythme de deux podcasts par mois.

Ses repas de midi, il les prend avec d'autres résidents à la salle commune. Ce sont, pour lui comme pour les autres, des moments sociaux et conviviaux importants.

Cédric participe également à une commission des Hôpitaux universitaires de Genève réunissant des représentants d'autres fondations comme Clair-Bois ou Aigues Vertes, à laquelle il apporte son expérience pour mettre en place un protocole destiné à améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap lorsqu'ils arrivent aux urgences.

Malgré ses défis physiques, Cédric conserve une certaine autonomie grâce à un système de sonnette infrarouge et à des dispositifs de commande par Bluetooth qui lui permettent de communiquer avec les soignants et de gérer son environnement. À l'aide de son téléphone, il peut ainsi ouvrir la porte de son studio et les portes coulissantes de la résidence, ou appeler l'ascenseur. Il lui arrive de sortir pour prendre l'air et se promener – « sauf quand il neige », précise-t-il en riant. Son fauteuil, il le

guide avec la tête et le menton à l'aide d'un joystick qui a la forme d'une balle de golf fixée par un harnais au fauteuil et à son corps.

La relation entre Cédric et son équipe soignante est faite d'écoute et de dialogue, de respect et de confiance. Une relation dont il se dit satisfait et reconnaissant. « Sans eux, même si j'ai les moyens d'être un peu autonome, je ne pourrais rien faire », déclare-t-il.

Un exemple de courage et de résilience. •



# :: Hackahealth

## *L'autonomie sur vidéo*

Pedro Fernandes s'excuse tout le temps. De ne pas arriver à être plus clair dans ses propos (alors qu'il l'est). De ne pas trouver le bon mot (alors qu'il le trouve). De ne pas être compris à cause de son accent (alors qu'il est très compréhensible). D'être timide dans l'expression de ses idées (alors qu'il est créatif)...



**L**est comme ça, Pedro, modeste. Quand on parle avec lui, on se rend compte que cette modestie dissimule une présence d'esprit et une compétence qui le rendent bon, tout simplement, dans ce qu'il fait. La vidéo, en l'occurrence. C'est pour cette raison qu'on lui a confié la réalisation de « capsules » vidéo autour du projet Hackahealth.

### **Hackahealth en deux mots**

Chaque année, étudiants, personnes en situation de handicap et familles se réunissent pour développer des idées visant à améliorer par exemple la mobilité ou la vision des personnes cérébro-lésées ou en fauteuil, en un mot leur confort de vie. Cette initiative stimule la créativité et l'innovation, et aboutit souvent à des prototypes.

### **Le travail de Pedro**

Foyer-Handicap réalise des vidéos pour Hackahealth depuis 2018, mais Pedro ne sait pas pourquoi la Fondation a été choisie pour ce mandat. Probablement que l'expertise de son atelier en la matière et la disponibilité d'équipements adéquats ont joué un rôle clé.

### **Pré-production et production**

Malgré sa modestie, Pedro a été au centre de la réalisation vidéo de cet événement. Tout d'abord la planification, sur Sharepoint, pour aider l'équipe à organiser et répartir les tâches de chacun sur les trois jours que dure l'événement. Ensuite la capture d'images dynamiques à chaque étape de l'événement : l'accueil et la mise en place des groupes, les réunions de brainstorming où s'échangent des idées que les équipes s'emploieront à transformer en concepts tangibles, les pauses et les moments de convivialité, mais aussi et surtout le showcasing, à savoir la présentation des prototypes au public sur grand écran. Pedro a mis l'accent sur cette phase de l'événement, ce moment crucial où les concepts ont été partagés avec un public plus large. Pour ce faire, il a collaboré avec ses collègues pour filmer la présentation sous divers angles afin

que la vidéo reflète l'esprit d'innovation et la collaboration qui caractérisent l'événement. Cette approche collaborative a permis d'obtenir des perspectives variées qui ont enrichi le contenu visuel final.

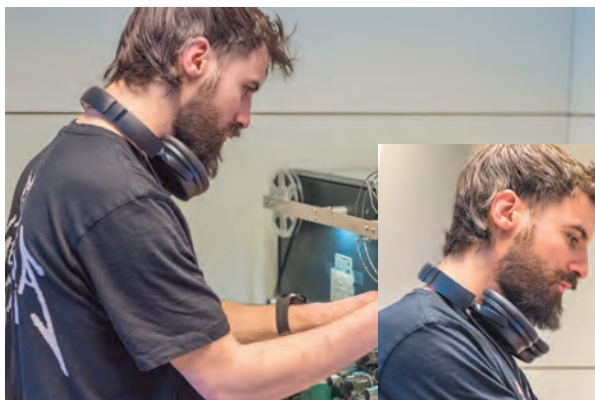
### **Post-production**

Une fois l'événement passé, Pedro s'est attaqué aux « rushes » avec l'équipe. Il a visionné les images tournées pour les travailler ensuite avec la musique afin de construire un récit à la fois fluide et rythmé.

### **Satisfait ou... satisfait**

Pedro s'est dit satisfait de l'impact positif du projet sur la perception des capacités des personnes en situation de handicap. Il a vu en Hackahealth une plateforme permettant de remettre en question et de changer les idées reçues. Pedro a également souligné l'importance de l'innovation continue dans son propre travail. En expérimentant de nouvelles techniques de tournage et en adoptant une approche créative, il a cherché à enrichir le contenu vidéo et à offrir une vision plus complète et engageante de l'événement. Ces expériences ont été très gratifiantes pour lui, lui permettant non seulement de développer ses compétences professionnelles, mais





aussi de contribuer de manière significative à un projet qui a un impact réel sur les participants et les organisateurs. Ses capsules vidéo ont été utilisées pour promouvoir l'événement sur les réseaux sociaux. •

## Numérisation du patrimoine

### *Pour que l'émotion dure*

Qui n'a pas dans ses armoires des cassettes audio, 33 tours, photos, bobines Super 8 mm ou cassettes VHS remplies de souvenirs de famille ou de vacances ?

Ces émotions d'un autre temps, l'atelier Création Communication se charge de leur donner un accent d'éternité en les sauvegardant sur support numérique – clé USB, disque dur ou DVD – grâce à tout un éventail de logiciels et d'équipements pour lire, scanner et convertir les contenus originaux en fichiers numériques.

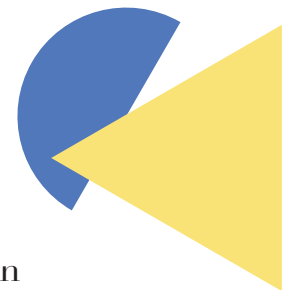
Mais l'équipe va plus loin que le simple travail de conversion et de sauvegarde. Elle donne une seconde jeunesse aux fichiers convertis, en supprimant autant que possible les défauts visibles ou en rafraîchissant les couleurs des photos pour les rendre plus agréables à regarder.

«Ce sont surtout des particuliers qui font appel à nous. Mais nous avons aussi des résidents ou des collaborateurs et parfois même des institutions qui nous demandent de numériser leurs archives», déclare Bruno Fernandes, maître socio-professionnel à l'atelier.

Ainsi depuis 2020, l'atelier contribue au travail de mémoire de quelque 130 clients en moyenne par an. «Ce chiffre ne représente évidemment pas le volume de travail pour chaque client, précise Bruno. Car chaque demande est différente : parfois il s'agit d'une cassette, parfois de 60». Un succès dû aux compétences de l'équipe et aux tarifs très compétitifs par rapport à ceux de grandes enseignes. •

# :: Atelier 6<sup>e</sup> Sens

## *Un lieu se redécouvre*



À Cressy, l'Atelier 6<sup>e</sup> Sens a deux particularités : il accueille des personnes cérébrolésées, mais aussi des personnes dont les pathologies nécessitent un accompagnement de même type ; il ne se focalise pas sur la productivité. Donc pas de contraintes, de clients, de délais ni de cadences, même si le cadre et les conditions de travail sont les mêmes que partout ailleurs à la Fondation.



### **Un enjeu artistique mais aussi social**

En activité « Créatif », les collaborateurs en emploi adapté sont accompagnés dans de multiples directions : peinture, dessin ou art numérique. Stockées et numérisées, les œuvres réalisées sont parfois exposées, comme en juin 2023 sur le thème « Envolée exotique ». Le vernissage a été un succès avec un nombre de participants élevé. Un groupe de travail dédié à l'exposition a pu co-décider, avec l'encadrante, du thème, de la sélection et de la cohérence des œuvres – environ trente – et de l'organisation de l'événement. L'enjeu était artistique mais aussi social.

Ces expositions correspondent parfaitement aux valeurs de la Fondation, en ce qu'elles encouragent la créativité et l'intégration.

### **Valoriser pour (re)construire**

Chacun construit son parcours selon ses appétences, sa motivation et ses objectifs de travail. La mission de l'atelier est de proposer des activités individuelles ou groupales, telles que cuisine, écriture, peinture ou informatique qui, sous l'apparence

de loisirs, favorisent le maintien de compétences et d'aptitudes, ainsi que le développement personnel. Le travail à l'Atelier 6<sup>e</sup> Sens permet de retrouver confiance, de renouer avec une identité professionnelle et de se reconstruire en s'inscrivant dans un rôle valorisant au sein de la société.

Pour 2024, une exposition itinérante sur d'autres sites de la Fondation est envisagée. •



## La Marmite, on la court et on la mange!

La nuit du 12 décembre 1602 a laissé quelques traditions aux Genevois et pour la Fondation, cela passe par la participation, depuis bientôt dix ans, à la course de la Marmite. Une équipe toujours plus nombreuse, 120 en 2023, prend le départ dans une dynamique de partage et de convivialité. La course de la Marmite, on peut tous y participer alors pourquoi s'en priver!

Pour la troisième année consécutive, les plus téméraires d'entre nous ont pris le départ de la course à pied. Sous les couleurs de la Fondation, il se sont dépassés durant 7,3 km. À l'arrivée, que du bonheur, celui de partager et de relever les défis ensemble.

Pas d'Escalade sans la traditionnelle marmite en chocolat! Et cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir des marmites de la part du Rotary Club dont plusieurs membres nous ont fait le plaisir de venir les déguster avec nos résidents. •



# :: Liens interinstitutionnels

## *Échanger et changer*

Il est des histoires qui durent, pour le plus grand bien des personnes cérébrolésées. C'est en effet la même année, en 2000, que sont créées deux institutions distantes de quelque 200 km : la résidence Yamani, à Confignon-Genève, issue de la Fondation Foyer-Handicap, et le Centre Rencontres, à Courfaivre dans le Jura, issu de la Fondation Rencontres. La même vocation les rapprochera naturellement avec, comme dans toutes les histoires, des périodes plus ou moins actives.

Ainsi en 2010, pour les dix ans de la résidence Yamani, les deux institutions ont organisé conjointement un événement. Des échanges de collaborateurs ont eu lieu à cette occasion. Puis, après une période durant laquelle les liens se sont un peu distendus, l'envie de bâtir une aventure humaine commune s'est dessinée dès 2019. Elle se concentre désormais sur l'échange de pratiques et de créativité, histoire de comparer les approches et d'apprendre des autres.

Ainsi, des visites croisées entre les membres du staff et les équipes d'accompagnement sont organisées annuellement. La dernière en date a eu lieu en novembre 2023, avec un échange de collaborateurs et de résidents sur deux jours. Résultat, un enrichissement mutuel, humain et professionnel : avec son orientation sur des séjours longs et l'intégration sociale, la Fondation s'est intéressée à l'expertise du Centre Rencontres,

notamment grâce au travail avec des neuropsychologues. De son côté, le Centre Rencontres a trouvé de l'intérêt dans l'approche de la Fondation sur le bien-être quotidien et l'interprofessionnalité des soins.

Pour 2024, une collaboration avec un neuropsychologue est à l'étude, elle permettrait d'établir des bilans et de créer pour les équipes une diversité d'approches vis-à-vis des résidents. Ce projet hors cahier des charges fait bouger les lignes et contribue à la responsabilisation et à l'émancipation des collaborateurs. Les échanges informels entre résidents et collaborateurs sont des moments humains riches, où les étiquettes liées au handicap s'effacent. Le but ultime de ces initiatives est de permettre à chacun de (re)devenir maître de son travail et de sa vie.

La périodicité des échanges avec le Centre Rencontres reste à définir. Par ailleurs, la Fondation travaille sur des projets avec Foyer-Handicap Neuchâtel<sup>1</sup>, dans le but de partager

des pratiques et d'envisager une collaboration future. L'objectif est en lien avec la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) : sortir de l'image traditionnelle de l'institution fermée et administrative, et se tourner vers la création de prestations innovantes et d'interagir davantage avec d'autres institutions romandes. Afin que le « PH » de CDPH ne signifie plus « personnes handicapées » mais « personnes humaines ». •

<sup>1</sup> Fondation sans rapport historique avec Foyer-Handicap Genève.





Christelle Besançon, Christelle Villat, Denis Kottelat et Stéphanie Vasco

# :: Faisons les comptes



**CHRISTIAN AESCHBACH**  
TRÉSORIER  
FONDATION FOYER-HANDICAP

L'année 2023 est bénéficiaire avec une activité en progression qui revient au niveau de 2019 avant la pandémie. Les clients reprennent leurs habitudes et c'est particulièrement le cas sur les secteurs du transport et de la restauration.

Nos équipes se sont montrées proactives pour attirer les clients soit avec de nouveaux partenariats (avec des institutions pour le secteur des transports), soit en étant créatif et en soignant la qualité de l'accueil (par exemple dans le secteur de la restauration avec de nouvelles recettes savoureuses).

Les revenus sont également en progression grâce à un taux d'occupation élevé des résidences. Les prestations se sont aussi développées dans ces secteurs résidentiels pour proposer toujours plus de choix aux bénéficiaires. En 2023, une nouvelle prestation, appelée place de répit a été proposée afin de permettre aux proches de prendre du repos dans des accompagnements souvent intenses des personnes en situation de handicap.

Concernant l'investissement dans le capital humain, nous avons continué à développer et à investir dans l'offre de formation notamment par l'intermédiaire de la mutuelle de formation interinstitutionnelle Krysalia. Cet investissement est primordial pour assurer une qualité de prestation en progression, attirer la relève au sein de

notre Fondation mais également permettre à nos collaborateurs de développer un parcours professionnel épanouissant. Il est important de préciser que cet effort sur la formation touche toutes les catégories de personnel notamment les collaborateurs en situation de handicap de nos secteurs des entreprises sociales.

Nous nous réjouissons que ces enjeux soient partagés par nos généreux donateurs, nouveaux ou fidèles amis de la Fondation, qui cette année encore nous ont supportés. Je tiens à les remercier très sincèrement. Grâce à eux, nous avons reçu en 2023 de nouveaux supports pour financer notre projet immobilier du Rolliet, dont l'ouverture est prévue à la fin de l'année 2026 : nous avons reçu en ce début d'année 2024 la confirmation que les autorisations de construire sont délivrées.

Les autres dons nous ont permis de financer la rénovation de notre show-room des moyens auxiliaires et d'acquérir du matériel pour le confort de nos résidents (lits, élévateurs, ...).

Et permettez-moi de terminer ce bilan de l'année 2023 en saluant les équipes de la Fondation qui ont déployé des efforts pour mettre en œuvre toutes ces réalisations tout en maintenant ce qui fait le sel de la Fondation : le vivre ensemble.

Un grand merci à toutes et à tous !

# ∴ Les états financiers

## *Bilan au 31 décembre 2023*

| <b>ACTIF EN CHF</b>                        | <b>2023</b>       | <b>2022</b>       |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                     | 28 840 701        | 26 319 231        |
| Liquidités                                 | 7 631 538         | 7 538 216         |
| Débiteurs                                  | 880 240           | 1 059 087         |
| Stocks                                     | 371 212           | 329 826           |
| Comptes de régularisation de l'actif       | 2 548 573         | 2 449 650         |
| Titres et placements                       | 17 409 138        | 14 942 452        |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>                    | 21 809 144        | 22 671 635        |
| Immeubles, terrains et installations fixes | 19 104 806        | 20 107 575        |
| Equipements et véhicules                   | 849 117           | 1 083 247         |
| Achat avant mise en service                | 1 855 220         | 1 480 814         |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                    | <b>50 649 845</b> | <b>48 990 866</b> |

| <b>PASSIFS EN CHF</b>  | <b>2023</b>       | <b>2022</b>       |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>                                  | 3 020 552         | 2 897 399         |
| Créanciers   | 2 053 438         | 1 659 370         |
| Comptes de régularisation du passif                                      | 132 962           | 83 353            |
| Provisions   | 834 152           | 1 154 677         |
| <b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>                                   | 4 816 325         | 5 142 668         |
| Subventions d'investissement   | 4 816 325         | 5 142 668         |
| Subventions à restituer  | 0                 | 0                 |
| <b>CAPITAUX DES FONDS AFFECTÉS</b>                                       | 40 411 186        | 38 725 561        |
| Fonds à affectation limitée engagés                                      | 25 303 257        | 24 857 814        |
| Fonds à affectation limitée non engagés                                  | 8 107 929         | 6 867 747         |
| Fonds de Fondation   | 7 000 000         | 7 000 000         |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>  | 2 401 783         | 2 225 238         |
| Capital versé  | 20 000            | 20 000            |
| Capital libre  | 1 998 242         | 1 998 242         |
| Résultats cumulés contrat de prestations (2022-2025) à conserver par FFH | 383 541           | 206 996           |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>   | <b>50 649 845</b> | <b>48 990 866</b> |



# :: Les états financiers

## *Compte d'exploitation au 31 décembre 2023*

| <b>PRODUITS EN CHF</b>   | <b>Budget 2023</b> | <b>2023</b>       | <b>2022</b>       |
|--|--------------------|-------------------|-------------------|
| Subventions à l'exploitation   | 19 891 603         | 20 549 701        | 19 707 379        |
| Produits des prestations   | 14 505 641         | 14 737 589        | 13 955 064        |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>  | <b>34 397 244</b>  | <b>35 287 291</b> | <b>33 662 443</b> |
| <b>CHARGES EN CHF</b>  | <b>Budget 2023</b> | <b>2023</b>       | <b>2022</b>       |
| <b>FRAIS DE PERSONNEL</b>  | 25 972 006         | 26 725 668        | 25 533 453        |
| Salaires et charges sociales collaborateurs                            | 22 399 230         | 22 290 850        | 21 715 523        |
| Salaires et charges sociales collaborateurs en emploi adapté           | 2 920 290          | 2 507 247         | 2 583 478         |
| Indemnités réduction de l'horaire de travail (RHT)                     | 0                  | 0                 | 0                 |
| Autres charges de personnel  | 652 486            | 1 927 571         | 1 234 452         |
| <b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>  | 9 539 346          | 9 639 101         | 9 193 688         |
| Besoins médicaux – alimentation et entretien – animations et loisirs   | 2 040 670          | 2 036 705         | 1 960 529         |
| Frais d'entretien – bâtiments, installations, équipements et véhicules | 1 398 928          | 1 515 112         | 1 366 152         |
| Loyers   | 792 009            | 793 877           | 773 575           |
| Frais de bureau et administration                                      | 663 095            | 610 174           | 657 930           |
| Matériel pour les ateliers   | 1 907 651          | 1 875 259         | 1 659 829         |
| Transports de personnes  | 825 000            | 845 477           | 811 519           |
| Autres charges   | 1 911 993          | 1 962 498         | 1 964 153         |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>   | <b>35 511 352</b>  | <b>36 364 770</b> | <b>34 727 142</b> |
| <b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE EN CHF</b>                                  | <b>Budget 2023</b> | <b>2023</b>       | <b>2022</b>       |
| Résultat d'exploitation  | -1 114 108         | -1 077 479        | -1 064 699        |
| Produits et charges financiers   | -4 500             | 486 567           | -1 957 130        |
| Produits et charges hors exploitation                                  | -69 803            | 2 453 081         | 2 409 597         |
| Résultat des fonds à affectation limite                                | 1 192 305          | -1 685 625        | 819 227           |
| <b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>  | <b>3 893</b>       | <b>176 545</b>    | <b>206 996</b>    |

# ∴ Les états financiers

## *Tableau de flux de trésorerie*

| <b>FLUX DE TRÉSORERIE EN CHF</b>           | <b>2023</b>    | <b>2022</b>      |
|--|----------------|------------------|
| <b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>              | <b>176 545</b> | <b>206 996</b>   |
| Cash flow                                  | 3 194 134      | -1 414 322       |
| Flux de fonds relatifs à l'exploitation    | 3 692 290      | -909 521         |
| Flux de fonds relatifs aux investissements | -3 598 968     | 2 789 449        |
| <b>TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>        | <b>93 322</b>  | <b>1 879 928</b> |
| Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier      | 7 538 216      | 5 658 288        |
| Liquidités au 31 décembre                  | 7 631 538      | 7 538 216        |
| <b>VARIATION DES LIQUIDITÉS</b>            | <b>93 322</b>  | <b>1 879 928</b> |

L'annexe aux comptes est disponible auprès de la Direction générale de la Fondation Foyer-Handicap

## *Tableau de variation du capital*

| <b>FONDS À AFFECTATION LIMITÉE</b>  | <b>Valeur au 01.01.2023</b> | <b>Dotations</b> | <b>Attributions</b> | <b>Utilisations</b> | <b>Autres</b> | <b>Valeur au 31.12.2023</b> |
|---|-----------------------------|------------------|---------------------|---------------------|---------------|-----------------------------|
| Fonds pour don en attente d'affectation   | 0                           | 0                | 0                   | 0                   | 0             | 0                           |
| Fonds destinés à l'amélioration des bâtiments et au développement des capacités d'accueil | 26 893 410                  | 0                | 2 087 837           | -868 891            | 0             | 28 112 356                  |
| Fonds de soutien aux activités  | 1 981 067                   | 0                | 113 238             | -116 129            | 0             | 1 978 176                   |
| Fonds vacances et loisirs des résidents   | 303 407                     | 0                | 56 471              | -110 547            | 0             | 249 330                     |
| Fonds destinés aux équipements des ateliers   | 746 010                     | 0                | 17 710              | -63 316             | 0             | 700 404                     |
| Fonds destinés au renouvellement des véhicules  | 1 165 770                   | 0                | 280 580             | -189 202            | 0             | 1 257 148                   |
| Fonds destinés à l'accompagnement à la retraite des résidents et CEA                      | 635 898                     | 0                | 1070                | -12 754             | 0             | 624 214                     |
| Fonds de régularisation des fluctuations de cours des titres                              | <b>0</b>                    | <b>0</b>         | <b>489 557</b>      | <b>0</b>            | <b>0</b>      | <b>489 557</b>              |
| <b>CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS</b>   | <b>31 725 561</b>           | <b>0</b>         | <b>3 046 463</b>    | <b>-1 360 839</b>   | <b>0</b>      | <b>33 411 186</b>           |
| <b>FONDS FONDATION</b>  | <b>7 000 000</b>            | <b>0</b>         | <b>0</b>            | <b>0</b>            | <b>0</b>      | <b>7 000 000</b>            |
| <b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>  | <b>2 130 020</b>            | <b>0</b>         | <b>95 334</b>       | <b>0</b>            | <b>0</b>      | <b>2 225 354</b>            |

# :: Indicateurs durabilité 2023

| <b>MOBILITÉ</b>  | <b>Ref 2019</b> | <b>2020</b> | <b>2021</b> | <b>2022</b> | <b>2023</b> | <b>Évolution 2023 vs 2019</b> |
|------------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------------------------|
| Nombre de km*    | 637 092         | 450 192     | 536 259     | 609 004     | 583 784     | - 8,4%                        |
| Nombre de litres | 83 500          | 61 000      | 70 200      | 74 100      | 74 392      | - 10,9%                       |
| Litre/km         | 0,131           | 0,135       | 0,131       | 0,122       | 0,127       | - 2,8%                        |

\*Transports de personnes et de marchandises

**Parc véhicule + économe et progressif changement de motorisation**

| <b>DÉCHETS</b>                  | <b>Ref 2019</b> | <b>2020</b> | <b>2021</b> | <b>2022</b> | <b>2023</b> | <b>Évolution 2023 vs 2019</b> |
|---------------------------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------------------------|
| Total papier carton (t)         | 13,6            | 15,2        | 8,1*        | -           | **          | -                             |
| Total papier carton (nb levées) |                 |             | 195*        | 442         | **          |                               |
| Déchets hors papier carton      | 10,2            | 12,1        | 16,0        | 10,7        | **          | +5,3%                         |
| Déchets incinérables (t)        | 4,3             | 5,3         | 6,4         | 4,6         | **          | +7,1%                         |

\*Changement de méthode courant 2021, Serbeco vient récupérer les containers de 770L mis à disposition qui ne sont pas pesés.

**Participation au programme Zéro Déchet Carouge**  
**Objectif : sensibiliser afin d'inverser la tendance**


\*\*Données non disponibles au moment de l'édition de ce rapport et disponible sur notre site internet.



| <b>IMPRESSIONS</b>                                | <b>Ref 2019</b> | <b>2020</b> | <b>2021</b> | <b>2022</b> | <b>2023</b> | <b>Évolution 2023 vs 2019</b> |
|---|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------------------------|
| Nombre total de pages imprimées (hors production) | 605 000         | 457 000     | 480 000     | 478 000     | 469 000     | -22,5%                        |

**Sensibilisation aux utilisateurs: IT**



| <b>ÉNERGIES</b>                        | <b>Ref 2019</b> | <b>2020</b> | <b>2021</b> | <b>2022</b> | <b>2023</b> | <b>Évolution 2023 vs 2019</b> |
|--|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------------------------|
| <b>Chauffage</b>                       |                 |             |             |             |             |                               |
| Consommation gaz chaudière 3 bis (KWh) | 75 836          | 82 426      | 91 462      | 72 893      | 68 729      | -9,4%                         |
| <b>Eau Total FFH (m3)</b>              |                 |             |             |             |             |                               |
| Dont Yamani                            | 9 162           | 10 212      | 8 725       | 9 305       | 9 278       | +1,3%                         |
| Soit:                                  | 2 930           | 3 398       | 2 168       | 2 456       | 2 918       | -0,4%                         |
|  | 32%             | 33%         | 26%         | 25%         | 31%         |                               |
| <b>Eau + Chauffage</b>                 |                 |             |             |             |             |                               |
| Chauffage à distance (Yamani) - (KWh)  | 498 236         | 541 934     | 513 903     | 405 418     | 455 044     | -8,7%                         |
| <b>Electricité</b>                     |                 |             |             |             |             |                               |
| Total FFH (KWh)                        | 974 881         | 953 254     | 939 073     | 905 821     | 856 225     | -12,2%                        |



| Horizon 2025 |   | % ATTEINT OBJECTIF |
|--------------|---|--------------------|
| -10% vs 2019 | 0,118  | 72%                |

| Horizon 2025 |   | % ATTEINT OBJECTIF |
|--------------|---|--------------------|
| -10% vs 2019 | 9,2  | -13% !             |
| -15% vs 2019 | 3,7  | -47% !             |

| Horizon 2025 |   | % ATTEINT OBJECTIF |
|--------------|---|--------------------|
| -34% vs 2019 | 400 000  | 62%                |

| Horizon 2025  |   | % ATTEINT OBJECTIF |
|---|---|--------------------|
| <b>Remplacement par une pompe à chaleur en 2025 ou chauffage à distance</b> |   |                    |
| -10% vs 2019  | 2 637    | Atteint            |
| -5% vs 2019   | 926 137  | Atteint            |



En 2021, la Fondation publiait son premier rapport de développement durable. Un exercice qui a permis de poser les huit axes stratégiques qui aujourd’hui guident nos actions, à savoir :

1. Consolider la gouvernance
2. Capitaliser sur les Ressources Humaines
3. Développer nos produits et prestations
4. Assurer des achats responsables
5. Participer aux réseaux, créer des partenariats et favoriser les circuits courts
6. Maîtriser et réduire notre consommation d’énergie
7. Gérer et réduire nos déchets
8. Évoluer vers une mobilité multimodale

Aujourd’hui, nous constatons que les décisions prises commencent à porter leurs fruits et que certains objectifs sont atteints. Pour voir se pérenniser nos efforts, des actions correctives sont prises lorsque nous constatons une progression plus faible que prévu, hors événement exceptionnel.

À noter :

- Réduction de la consommation d’eau fortement impactée par la sécheresse extraordinaire de 2023 ;
- Réduction des consommations énergétiques grâce au renouvellement du matériel électrique moins énergivore dans le cadre du plan eco21 et au plan d’économie d’énergie mis en place lors de la crise énergétique de l’hiver 2022 ;
- Réduction des consommables (réduction des impressions et des emballages cartons).

Axes prioritaires et plans d’actions pour les années à venir :

- Décarbonation de la mobilité
- Électrification de la flotte Mobilité FFH
- Élargissement d’accès Mobilité pour tous
- Plan de mobilité débuté pendant l’année 2022
- Réduction des déchets
- Participation au programme ZeroWaste Carouge  
Gestion des déchets alimentaires et compostage
- Emballages réutilisables
- Consommation énergétique
- Poursuite du programme eco21. Remplacement des chauffages à énergie fossile

# ::: Comment se financent les projets

Lorsque vous faites un don, vous avez la possibilité de choisir à quel Fonds vous souhaitez le voir être attribué. Pour cela, il vous suffit de le mentionner dans votre motif de versement. Scannez le QR Code pour faire un don en quelques clics !



## Fonds de soutien aux activités

Participe aux frais liés aux activités développées par la Fondation.

*En 2023, ce fonds a permis de financer l'achat de divers moyens auxiliaires pour nos résidents : lève-personnes, fauteuil roulant ou encore domotique.*

## Fonds d'amélioration des bâtiments et développement des capacités d'accueil

Contribue à l'amélioration et au développement des capacités d'accueil ainsi qu'aux frais d'entretien extraordinaires des bâtiments de la Fondation.

*Durant l'année 2023, une partie du fonds a été engagée pour notre projet de nouvelle résidence au Rolliet mais aussi pour la rénovation de la résidence Yamani ou encore pour la réparation de moteurs de portes automatiques.*

## Fonds des vacances et loisirs des résidents

Permet de financer des projets de vacances individuelles ou collectives de nos 86 résidents et également de leur proposer des excursions culturelles ou sportives.

*En plus de nombreuses activités proposées en résidence, nos résidents ont eu le plaisir de se rendre à divers concerts et festivals mais aussi voyager. Prendre du bon temps à Lavey-les-Bains, un bain de culture à Paris ou encore découvrir les senteurs du Souk de Marrakech, voilà un petit aperçu des vacances de nos résidents pour l'année 2023.*

## Fonds d'équipements des ateliers

Soutien l'achat de nouveaux équipements ou le remplacement des équipements nécessaires aux ateliers pour le développement, la diversification, ou la poursuite de leurs activités de prestations réalisées dans le cadre de leurs missions. Ce fonds peut être sollicité pour financer l'adaptation des postes de travail.

*Cette année, ce fonds a servi au financement de la rénovation de l'atelier des moyens auxiliaires et de la boutique 7Extra ainsi qu'à l'achat de mobiliers pour nos ateliers.*

### Fonds des véhicules

Ce fonds est utilisé pour l'acquisition et l'adaptation de véhicules pour le transport de personnes à mobilité réduite. Au cours de l'année 2023, le fonds a été utilisé afin de financer des équipements d'amélioration de nos véhicules, tels que marchepieds, rampes, plateformes élévatrices ou encore nouveaux sièges.

### Fonds d'accompagnement à la retraite

Au moment de la retraite, les résidents et les collaborateurs en emploi adapté de la Fondation peuvent faire appel à ce fonds afin d'obtenir une aide financière à la réalisation d'un projet.

*Huit personnes ont fait appel au fonds d'accompagnement à la retraite durant l'année 2023. Les demandes sont très diverses et correspondent à des envies individuelles, allant de l'achat de matériel informatique permettant la réalisation d'une passion, de meubles ou encore de financement pour un voyage. Que de beaux projets de retraite!*



#### Pour faire un don

Fondation Foyer-Handicap  
Rue des Caroubiers 3bis  
CP 2016

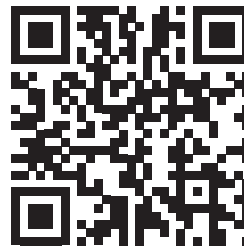
1227 Carouge

Coordonnées bancaires:

CH62 8080 8007 2284 3307 1

Via notre site Internet:

<https://foyer-handicap.ch/faire-un-don/>





# :: Conseil de Fondation

La Fondation Foyer-Handicap est placée sous la responsabilité d'un Conseil de Fondation de douze membres : des personnalités genevoises représentant la société civile, toutes bénévoles. Quatre membres composent le Bureau, en charge de présenter au Conseil les budgets, les comptes et les modes de collaboration avec les autres institutions genevoises.

*Pascal Rivollet  
Président*



*Betty Dunant  
Vice-Présidente*



*Charles Turrettini  
Vice-Président*



*Christian Aeschbach  
Trésorier*



*Catherine  
Pictet*



*Dr Frédéric  
Assal*



*M<sup>e</sup> Stéphanie  
La Roche*



*Dr Nicolas  
de Tonnac*



*Véronique  
Piatti Bretton*



*Benjamin  
Vial*



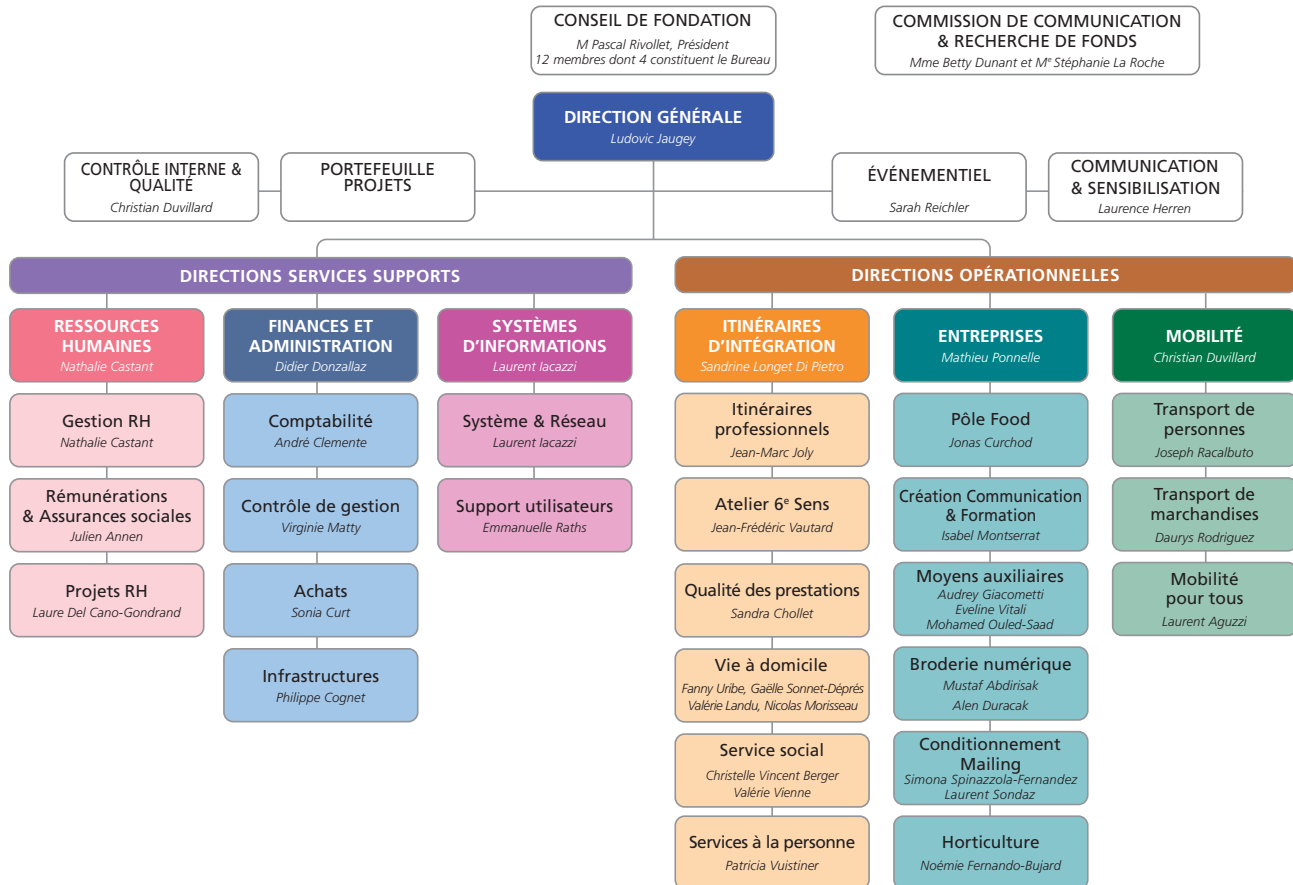
*Elisabeth  
Tripod-Fatio*



*Gregoire  
Bordier*



# Organigramme



# **Avec nos remerciements** *les plus chaleureux*

C'est avec une immense reconnaissance que nous remercions tous les donateurs privés qui se manifestent tout au long de l'année généreusement et fidèlement.

Nous remercions également pour sa subvention déterminante au fonctionnement régulier de nos résidences, de nos ateliers et de notre service des transports, l'État de Genève, en particulier le Conseiller d'État M. Thierry Apothéloz, chargé du département de la cohésion sociale.



Nous remercions aussi pour leur généreux soutien :

- La Ville de Genève
- La Ville de Carouge
- La Ville de Lancy
- La Commune d'Avusy
- La Commune de Meinier
- La Commune de Plan-les-Quates

Ainsi que les Entreprises :

- Aeschbach SA
- Cogerim
- Caladan Advisory AG
- ETPL SA
- Frigo-Clinique SA
- Ingénieur Conseil Scherler SA
- JDR Energies
- Jérôme SA
- Kessler & Co SA
- Lachenal Revêtements de sols et de murs
- Lopreno architectes
- Louis Dreyfus Company Suisse SA

Nos remerciements s'adressent également aux Fondations et entités qui contribuent généreusement au financement des activités de notre Fondation ainsi qu'à l'achat de véhicules de transports :

- Association Les Trinitaires
- Fondation Alfred et Eugénie Baur
- Fondation Bigor
- Fondation Charles Curtet pour les Handicapés
- Fondation du Groupe Pictet
- Fondation Francis Guyot
- Fondation Manpower SA en souvenir de son Fondateur A. Dreyer
- Fondation Nirmo
- Fondation Philantropique
- Takoha E & D. Wanner
- OAK Philanthropy Limited

Nous exprimons toute notre gratitude à M<sup>e</sup> Olivier Dunant ainsi qu'aux Associés de l'Étude Borel & Barbey dont l'engagement aux côtés de Foyer-Handicap s'exprime depuis plus de trente ans.

Nous n'oublions pas tous les bénévoles dont le rôle est toujours très apprécié.

Un grand Merci aux personnes qui parrainent fidèlement Foyer-Handicap : M. Anthony Disner ainsi que M. & Mme Jean Claude Manghardt.

Toutes nos pensées se tournent vers Mme Margarita Rubio, Mme Françoise Kull et M. Ronel Flores Valdivia résidents de Foyer-Handicap qui nous ont quittés ainsi que M. Sébastien Beffa et M. Ricardo Diez collaborateurs.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont manifestées par leurs dons lors des décès de M. Gérard Zibung, Mme Lotti Hasler et M. Raymond Ritter.

---

#### Conception et mise en page

*Atelier foyer-handicap, Création – Communication*

#### Avec le concours de

*Leandro Velazquez, Fanny Forster  
Pierre Giamarchi, Cécile Borel*

*Sarah-Laurence Reichler, Pauline Lacombe*

#### Crédits photos

*Synergies*

---







Accountable for generations



# MIRABAUD

WEALTH MANAGEMENT

ASSET MANAGEMENT

CORPORATE FINANCE